



## Le Richelais

### ■ Les paysages

Le paysage du Richelais est ondulé et marqué par les grandes cultures et des boisements dispersés. Territoire charnière entre la Touraine et le Poitou, il commence à l'est de la Forêt de Fontevraud, est limité, au Nord par la Vallée de la Vienne et s'ouvre au Sud vers les plaines du Loudunais. Autant d'influences observables dans l'architecture et l'occupation du sol.

Les hauts des plateaux, aux terres plus ingrates, sont boisés de feuillus. Les pentes accueillent les hameaux et quelques cultures, tandis que les fonds de vallées sont céréaliers.

Dans la plaine du Richelais alternent peupleraies en bord de cours d'eau, élevages, vergers et grandes cultures. Les derniers espaces agricoles recouvrent l'ensemble du plateau.

- Anché
- Assay
- Braslou
- Braye-sous-Faye
- Brizay
- Champigny-sur-Veude
- Chaveignes
- Chézelles
- Chinon
- Cinçais
- Courcoué
- Faye-la-Vineuse
- Jaulnay
- La Roche-Clermault
- La Tour-Saint-Gelin
- Lémeré
- Lerné
- Ligré
- Luzé
- Marçay
- Marigny-Marmande
- Parçay-sur-Vienne
- Razines
- Richelieu
- Rilly-sur-Vienne
- Rivière
- Saint-Germain-sur-Vienne
- Sazilly
- Seuilly
- Tavant
- Theneuil
- Thizay
- Verneuil-le-Château



### ■ La polyculture

Historiquement terre de polyculture, le Richelais est aujourd'hui un espace majoritairement céréalier.

Ponctuées de noyers, les grandes cultures sont bordées d'un réseau routier important. Les vergers, l'élevage bovin et ovin, les prairies calcaires et les parcelles viticoles résiduelles s'associent parfois aux céréales, selon le relief.

En limite de parcelles, les fossés, les bandes enherbées ou les haies peuvent être très riches en orchidées.

Ces milieux sont très favorables aux espèces auxiliaires des cultures (pollinisateurs ou petits mammifères).



### ■ Les forêts mixtes

Les massifs de Fontevraud et de Marigny-Marmande sont implantés sur des terres ingrates et mélangent feuillus et conifères, taillis et futaies.

Les îlots boisés, en haut des reliefs, gagnent peu à peu du terrain sur les terres agricoles. Découpées par des chemins forestiers et des coupes-feux, enrésinées en partie, les forêts du Richelais ont un aspect rectiligne souligné par les aménagements militaires.

Les landes du Massif de Marigny-Marmande abritent une faune et flore particulières, comme les ajoncs et les bruyères. Elles rythment le boisement et donnent à la forêt une ambiance singulière.

Par la diversité des modes de gestion et des essences, les boisements du Richelais disposent d'un bon potentiel écologique.

### ■ Tendances d'évolution, entre 1991 et 2007, des surfaces occupées par :

#### urbanisation



stable à 4,5 % du territoire

#### boisements



stable à environ 17 % du territoire

#### terres arables



stable à environ 65 % du territoire

#### prairies mésophiles



de 10,5 % à 8 % du territoire

Ces tendances ne rendent pas compte de la répartition des surfaces sur le territoire : la stabilité ne signifie pas que leur localisation n'a pas varié au cours du temps.

### ■ Les cours d'eau et les peupleraies

Les cours d'eau sont soulignés par une végétation haute et dense : la ripisylve. Celle-ci forme un cordon composé de saules blancs et cendrés taillés en têtards, de résidus de haies bocagères et de linéaires de peupliers. Les cours d'eau, avec leurs crues saisonnières, inondent les prairies et créent des marais ponctuels. Les rives boisées favorisent l'épuration de l'eau et la fixation des berges.

Les vallées de la Veude et du Mâble abritent une faune et une flore caractéristiques issues d'une géologie et d'un microclimat particuliers.

Les ouvrages hydrauliques (comme les seuils), la canalisation des cours d'eau (le Mâble, la Veude et la Bourouse) et le drainage des fonds de vallons diminuent l'intérêt écologique des rivières. Si les grands massifs de peupliers ferment le paysage, associés à des prairies humides, ils s'intègrent dans des milieux écologiques favorables.

## Identification des trames écologiques :

-  Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)
-  Sous-trame humide et aquatique
-  Sous-trame bocagère
-  Sous-trame prairiale
-  Sous-trame forestière
-  Réseau de haies
-  Autre espace

## Les trames vertes et bleues potentielles :

-  Connexion potentielle humide et aquatique
-  Connexion potentielle bocagère
-  Connexion potentielle prairiale
-  Connexion potentielle forestière

## Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB :

-  Routes principales
-  Milieux urbanisés majeurs

## Éléments ayant un impact important sur la TVB :

-  Rencontre des connexions potentielles et de l'urbanisation
-  Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)
-  Autoroute (élément ayant un fort impact paysager/écologique)

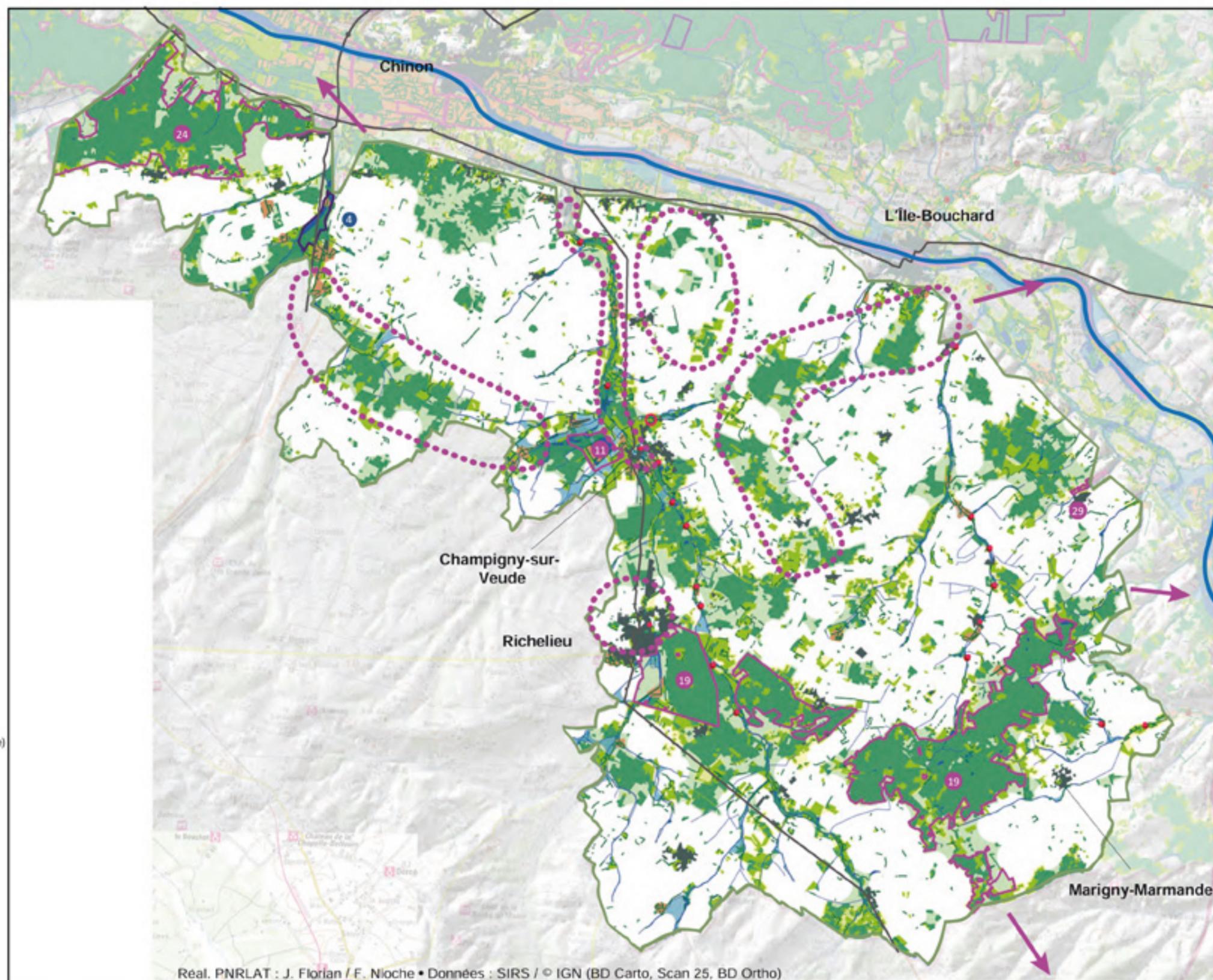
## Continuité au-delà de l'unité paysagère :

-  Trame écologique et/ou paysagère structurante

## Les recommandations :

-  Zones à enjeux majeurs pour le paysage

5 km



Recommandations

	Zones à enjeux majeurs pour le paysage	Sur ces zones, la préservation et la restauration de la trame verte et bleue est un enjeu majeur.	Prise en compte des éléments du paysage dans les documents d'urbanisme	Direction Départementale des Territoires Chambres d'Agriculture
--	--	---	--	--

Trames vertes et bleues existantes

	Réservoirs de biodiversité (cf. Charte du Parc 2008-2020)	Les sites naturels exceptionnels (SNE) et les zones écologiques majeures (ZEM) sont décrits et caractérisés dans la Charte du Parc.	Mise en place de Contrats Natura 2000 Mise en place de Mesures Agri-Environnementales Protection dans les documents d'urbanisme	Parc naturel régional Chambres d'Agriculture Direction Départementale des Territoires Conseil régional (SRCE) Structure porteuse du SCoT
	Sous-trame existante humide et aquatique	Les trames vertes et bleues existantes sont identifiées par un classement de l'occupation du sol par sous-trame.	Engagement de chartes forestières Documents de gestion forestière durable	Chambres d'Agriculture, ONF, CRPF Centre
	Sous-trame existante bocagère			
	Sous-trame existante prairiale			
	Sous-trame existante forestière			
	Réseau de haies	Le réseau de haies est cartographié sur la base de la photo aérienne de 2007.	Classement des haies par les Plans Locaux d'Urbanisme, Incitation à la plantation de haies Entretien des haies existantes (taille en têtard)	Le Parc vous accompagne lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, Conseil Général (Arbre dans le Paysage Rural de Touraine), fiches techniques du Parc sur l'entretien des haies
	Autre espace			

Trames vertes et bleues potentielles

	Sous-trame potentielle humide et aquatique	Les zonages identifiés par le Système d'Information Géographique sont des connexions potentielles entre les milieux.	Gestion écologique des cours d'eau (ripisylve, obstacles) Mise en place de Contrats Natura 2000 Mise en place de Mesures Agri-Environnementales Prise en compte dans les documents d'urbanisme Amélioration des connaissances du territoire	Gestionnaires de sites Natura 2000, Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, Conseil régional (SRCE), Agence de l'eau, CC du Bouchardais, CC du Pays de Richelieu, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Négron, Conservatoire des Espaces Naturels, Fédérations de Chasse, Fédérations de Pêche
	Sous-trame potentielle bocagère			
	Sous-trame potentielle prairiale			
	Sous-trame potentielle forestière			

Éléments ayant un impact potentiel sur la TVB

	Route principale	Les routes peuvent fragmenter fortement l'espace et limiter voire empêcher le déplacement des espèces. En revanche, sur les bords de routes, si la gestion est adaptée, les espèces peuvent circuler.	Mise en place d'une gestion différenciée des bords de route (effectuer un fauchage tardif, limiter les traitements phyto-sanitaires)	Conseil Général Direction Départementale des Territoires Communes et Communauté de communes
	Milieu urbanisé majeur	Si l'urbanisation peut limiter la circulation des espèces, elle peut aussi la favoriser (jardins et espaces publics gérés de manière écologique moyennant une attention particulière dans leur conception et leur gestion).	Mise en place d'une gestion différenciée des espaces publics Espèces végétales locales à privilégier Information auprès des habitants sur la gestion écologique des jardins	Conseil Général Direction Départementale des Territoires Guide des plantations du Parc

Éléments ayant un impact important sur la TVB

	Rencontre de la trame écologique potentielle et de l'urbanisation	Une attention particulière doit être portée à la gestion de ces espaces.	Étude fine de ces zones dans le cadre des documents d'urbanisme pour définir des objectifs de gestion	Structure porteuse du SCoT
	Obstacle à l'écoulement (barrages, seuils...)	Les obstacles à la continuité aquatique qui empêchent les poissons et autres espèces de se déplacer librement dans les cours d'eau sont inventoriés.	Engagement d'une politique de continuité écologique (enlever les obstacles inutiles, mettre en place des passes à poissons)	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques CC du Bouchardais, CC du Pays de Richelieu, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Négron, Agence de l'Eau

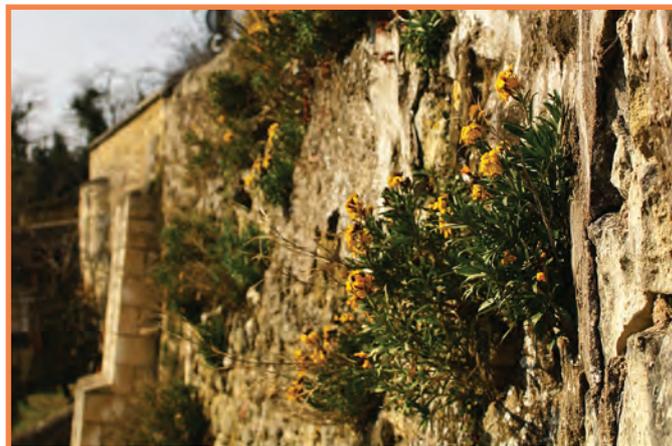
**Associations et structures naturalistes** : Entomologie Tourangelle et Ligérienne, CPIE Touraine-Val de Loire, LPO Touraine, Société d'Étude, de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine, Conservatoire d'Espaces Naturels de la Région Centre.

Continuité au-delà de l'unité paysagère

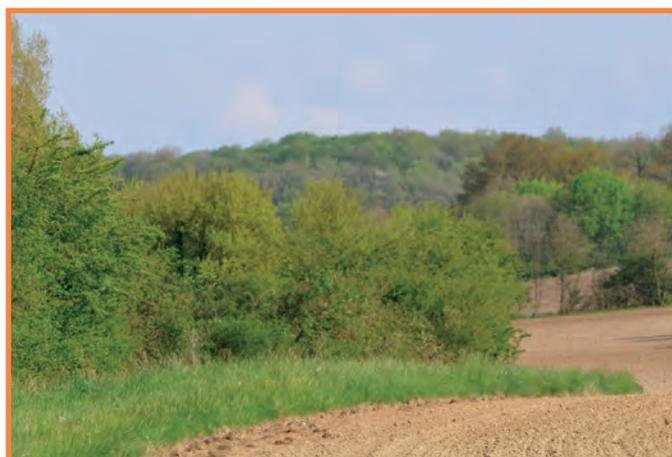
	Trame écologique et/ou paysagère structurante	Grandes continuités liant les différentes unités paysagères et le territoire hors-Parc.
--	---	---



Arbre isolé



Mur végétalisé



Alternance haie/bande enherbée/culture

